



DISTRICT DE L'ESSONNE DE FOOTBALL

FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS D'ARBITRAGE

3ème SESSION – SAISON 2019/2020

A ADRESSER AU DISTRICT AU PLUS TARD 10 JOURS AVANT L'OUVERTURE DU STAGE

Secrétariat : secretariat@essonne.fff.fr par fax : 01 60 84 65 74 ou par courrier : DEF 52, rue du Mesnil CS 23009 - 91223 BRETIGNY

CANDIDAT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone Domicile : Téléphone Portable :

Email :

La signature du candidat ainsi que l'autorisation du représentant légal (pour les candidats mineurs) sont obligatoires

<p>Cachet club (si le candidat est présenté par un club)</p> <p>(Un candidat arbitre peut se présenter individuellement – Art 24 du Statut Fédéral de l'Arbitrage)</p>	<p><u>Signature du Candidat</u></p>	<p><u>Autorisation du représentant légal</u> (pour Candidat MINEUR)</p> <p>Je soussigné(e)..... Père <input type="checkbox"/> / Mère <input type="checkbox"/> / Tuteur légal <input type="checkbox"/> autorise (Nom et prénom du Candidat)..... à suivre une formation à l'arbitrage, dispensée par le District de l'Essonne de Football et à pratiquer l'arbitrage du football.</p> <p>Signature du représentant légal :</p>
--	--	--

REFERENT ARBITRE CLUB

Nom : Prénom :

Téléphone Domicile : Téléphone Portable :

Email :

Pièces OBLIGATOIRES à fournir pour les candidats :

- Si joueur photocopie de votre licence.
- Une photocopie d'un justificatif d'identité.
- Un certificat médical d'aptitude au sport et à l'arbitrage du football
- Une feuille de prise en charge du club ou Un chèque de 150,00 € représentant les droits d'inscription
- Un chèque de 50,00 € de caution en cas d'absence à l'ouverture du stage
- Un Relevé d'Identité Bancaire
- * *Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption de stage.*

Vous recevrez une convocation officielle avant le début du stage

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET VOUS SERA RETOURNE